

PROJET PÉDAGOGIQUE DES VACANCES D'AVRIL 2025

L'ODYSSÉE D'ULYSSE



CENTRE DE LOISIRS DE CAILLOUX SUR FONTAINE

(3-11 ANS)



SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU CENTRE DE LOISIRS	3
PROJET ÉDUCATIF ET OBJECTIF PÉDAGOGIQUE	5
Le projet éducatif de l'ifac :	5
Les objectifs pédagogique :	6
DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE AU CENTRE DE LOISIRS	7
Journée des enfants de -6ans	7
journée des enfants de +6ans	8
PROTOCOLE	9
LES RÉUNIONS	9
CONCLUSION	9

PRÉSENTATION DU CENTRE DE LOISIRS

Habilité par la Direction départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) du Rhône ainsi que par la Protection Maternelle Infantile (PMI), le centre de loisirs se situe au 34 avenue du 11 novembre à Cailloux sur Fontaines, avec un accès au parc à jeux, terrains de sport, bois et salle des fêtes.

3 salles et une cour extérieure permettant d'accueillir les enfants en fonction de leur âge lors des activités, temps libres et temps calmes. Chaque groupe dispose d'un espace dédié, adapté et aménagé.

- 1 salle pour les 3-5 ans, pour un nombre de 32 à 40 places, avec un accès à des sanitaires adaptés et à une salle de sieste.
- 1 salle pour les 6-9 ans, pour un nombre de 12 à 24 places, avec des sanitaires.
- 1 salle pour les 9-11 ans, pour un nombre de 12 places, avec un accès à des sanitaires.

En fonction de leur âge les enfants n'ont pas les mêmes besoins et rythmes journaliers :

- Les 3-5 ans : accompagnement à la vie quotidienne plus soutenue (passage aux sanitaires, repas).
- Les 6-11 ans : activité plus longue, plus dynamique, plus approfondie.

Pendant les vacances de printemps du 22 avril 2025 au 30 avril 2025

- ... enfants seront accueillis du mardi 22 avril au vendredi 25 avril 2025 de 8h30 à 18h30.
- ... enfants seront accueillis du lundi 28 avril au mercredi 30 avril 2025 de 8h30 à 18h30.

Les accueils de loisirs sont coordonnés par Mme DEMIURGE Valérie (titulaire du DEES).

Les vacances de printemps seront dirigées par Mme MARIN Charlotte (Stagiaire BPJEPS LTP) et Mme MOULAT Marilyne (titulaire du BAFD).

La thématique choisie pour ces vacances est "**l'odyssée d'Ulysse**". Elle va permettre d'apporter aux enfants une ouverture sur des connaissances culturelles, artistiques, cinématographiques, manuelles.

Le matin, les enfants de CM1 et CM2 peuvent repenser et proposer un nouveau programme en fonction de leurs envies.

Une sortie ou la venue d'un intervenant est proposée une fois par semaine (certaines sorties seront sans obligation de participation pour les maternelles afin de respecter le rythme de chaque enfant).

Le déjeuner : les enfants peuvent déjeuner à midi au centre de loisirs; la société "RPC" Restauration Pour Collectivités" livre des repas variés et équilibrés (fait avec

le conseil de diététicien) que l'agent de service remet en température chaque plat en suivant les recommandations du fournisseur et la réglementation HACCP appliquée aux cuisines collectives.

Les goûters sont fournis par l'accueil loisirs, ils se composent de pains, brioches, cakes accompagnés de chocolat / confiture / fromage / pâtes de fruits : laitage, jus de fruits, etc.

PROJET ÉDUCATIF ET OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Le projet éducatif de l'ifac :

<p style="text-align: center;"><u>SÉCURITÉ</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Garantir la sécurité physique, affective et morale de tous.- Sécuriser les lieux, les sites et les interventions- Fixer un cadre clair et structurant pour les stagiaires et les usagers- Garantir la posture éducative et positive des équipes.- S'assurer de la qualité des contenus, de l'organisation et de la méthode	<p style="text-align: center;"><u>BIENVEILLANCE</u> <u>ET BIEN FAISANCE</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Etre disponible et attentif- Etre congruent. Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit.- Mettre en place une culture de dialogue, du respect de la personne et de la compréhension de l'autre.- Associe en permanence écoute, exigence et bienveillance.- Garantir la primauté de l'intérêt général comme de la relation pédagogique et professionnelle.
<p style="text-align: center;"><u>COMPLÉMENTARITÉ</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Favoriser le travail collectif, en faisant intervenir des équipes pluridisciplinaires, composées de professionnels de terrain.- Travailler en complémentarité avec l'école et la communauté éducative.- S'appuyer sur le tissu associatif local et les partenaires en veillant à la cohérence territoriale- Favoriser la mixité (sociale, intergénérationnelle, etc.).	<p style="text-align: center;"><u>ACCOMPAGNEMENT</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Évaluer chaque étape de la formation et du projet.- Alternier théorie et pratique sur nos stages (pragmatisme, rationalité, mise en situation).- Accompagner chacun dans son parcours par la formation continue et une démarche de progrès.- Travailler en cohérence avec l'environnement, la communauté éducative et les acteurs locaux.
<p style="text-align: center;"><u>LIBRE ARBITRE</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Stimuler la découverte, la réflexion et la connaissance des différences.- Privilégier le dialogue, la concertation, le partage des idées- Interdire toute forme d'endoctrinement et de prosélytisme au sein de nos interventions.- Promouvoir les situations permettant d'expérimenter, d'évaluer et de progresser.	<p style="text-align: center;"><u>INITIATIVES</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Favoriser la participation de tous aux activités, au projets, à la vie locale.- Rendre chacun acteur de ses apprentissages et de son développement personnel.- Susciter l'émergence des projets et de la prise de position- Encourager l'engagement.
<p style="text-align: center;"><u>CITOYENNETÉ</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Prôner les valeurs de la République et la laïcité.- S'interdire toute discrimination et toute prise de position politique ou religieuse, dans un esprit de respect mutuel, d'ouverture, de pluralité.- Garantir l'égalité femmes-hommes.- Faciliter toute action valorisant la cohésion sociale, l'apprentissage de la citoyenneté et de la solidarité.	<p style="text-align: center;"><u>RESPONSABILITÉ</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Rendre chacun responsable de ses actes, de ses moyens et de ses résultats.- Préparer à la prise de responsabilité, à l'exercice de ses devoirs et de ses obligations, à l'engagement.- Garantir la liberté de penser, de dire et d'agir.

Les objectifs pédagogique :

- Assurer la sécurité physique, affective et morale de tous

Afin d'offrir une expérience positive et épanouissante, il est essentiel de mettre en place un cadre favorisant le développement, l'apprentissage et le bien-être de tous.

- Favoriser la communication entre tous

Créer un espace où chacun peut parler librement, écouter et échanger avec respect. Une bonne communication permet de mieux vivre ensemble.

Puis un compte rendu sera fait aux parents le soir sur le déroulement de la journée de l'enfant. L'animateur tiendra informer les parents sur d'éventuels problèmes survenus au long de la journée.

- Respect de tous, du rythme des enfants et du matériel

Élaborer des règles, les rappeler régulièrement avec les enfants et les aider à les respecter, ainsi que le matériel et ses camarades.

Adapter les activités et l'accompagnement à chaque enfant, en tenant compte de son rythme et de son développement. Cela permet de respecter son bien-être et de l'encourager à participer. La sieste est proposée aux petits mais n'est pas obligatoire.

L'animateur se doit de montrer l'exemple et d'avoir un comportement, un dialogue et une tenue convenable envers les enfants et ses collègues.

- Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap ou non

L'objectif est que chaque enfant, peu importe sa situation, puisse participer aux activités et s'épanouir dans le groupe. L'inclusion permet à tous les enfants, avec ou sans handicap, de vivre des expériences communes et de grandir ensemble dans un environnement bienveillant.

- Favoriser la coopération

Proposer aux enfants d'aider à la préparation des activités, à la mise en place des jeux, au nettoyage après les activités puis le repas et participer au rangement de la salle pour développer sa coopération.

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE AU CENTRE DE LOISIRS

Journée des enfants de -6ans

7h55 - 8h00	Arrivée d'un animateur pour l'installation et la préparation de la salle.
8h00 - 9h30	Accueil des enfants avec des petits jeux, coloriages, arrivée des autres animateurs.
9h30 - 9h50	Appel, présentation du déroulement de la journée aux enfants
10h00 - 10h45	Activité en fonction du thème
10h45 - 11h30	Rangement de l'activité, accueil pour les enfants qui partent, passage aux toilettes et lavage des mains pour tous.
11h30 - 12h30	Repas
12h30 - 13h30	Temps calme : dessin, livre, puzzle, perles Accueil des enfants qui arrivent
13h30 - 15h00	Sieste ou activité pour les enfants qui ne dorment pas
15h00 - 16h00	Activités pour les enfants qui se réveillent ou jeux libres.
16h00 - 16h30	Rangement des activités, de la salle, passage aux toilettes et lavage des mains pour tous.
16h30 - 17h00	Goûter fournis par le centre
17h00 - 18h00	Accueil des parents

journée des enfants de +6ans

7h55 - 8h00	Arrivée d'un animateur pour l'installation et la préparation de la salle
8h00 - 9h00	Accueil des enfants avec des petits jeux, coloriages, arrivée des autres animateurs
9h30 - 9h50	Appel, présentation du déroulement de la journée aux enfants
10h00 - 10h45	Activité en fonction du thème
10h45 - 11h30	Rangement de l'activité, accueil pour ceux qui partent, passage aux toilettes et lavage des mains pour tous
12h30 - 13h30	Repas
13h30 - 14h30	Temps calme : dessin, livre, puzzle, bracelets
15h00 - 16h00	Activité pour les enfants
16h00 - 16h30	Rangement des activités, de la salle, passage aux toilettes et lavage des mains pour tous.
16h30 - 17h00	Goûter fourni par le centre
17h00 - 18h00	Accueil des parents par un animateur

En cas particuliers pour les sorties, le pique-nique est fourni par le centre de loisirs. Merci de vous référer au programme d'animation pour les horaires concernant les activités spécifiques (stages, sorties, intervenants...)

PROTOCOLE

Pour l'arrivée et le départ des enfants, les parents ne sont pas autorisés à entrer dans la structure. Une personne vous accueillera à la porte situé à l'adresse précise,

si personne n'est présent, merci de frapper à la porte et de patienter, si toujours pas de réponse merci de nous appeler.

LES RÉUNIONS

Elles servent à présenter le projet pédagogique, organiser le programme d'activités en vue des inscriptions, mettre en place les équipes, préparer les commandes de matériels.

En cas de mise en danger des enfants ou bien des conflits à régler, des réunions pourront être imposées pendant les vacances.

CONCLUSION

L'animation doit rester un plaisir et un moment agréable pour tous. Les enfants sont avant tout en vacances, ils sont donc là pour passer des moments agréables.